

Mes ministres ont soigneusement examiné les difficultés qui accompagnent l'exercice des droits du Canada au sujet de ses grèves maritimes, de ses havres, lacs, fleuves et rivières, et il vous sera soumis une mesure ayant pour but de dissiper l'incertitude qui existe à l'égard des droits respectifs du gouvernement fédéral et des provinces, et de prévenir toute confusion dans les titres à cet égard.

Le rapport de la Commission royale au sujet du travail, qui vous a été soumis au cours de la dernière session, a été répandu par tout le pays. J'ai tout lieu de croire que les renseignements qu'il contient seront de la plus haute utilité en indiquant les améliorations à apporter aux lois relatives aux classes ouvrières. Des mesures destinées à l'amendement de ces lois, en tant qu'elles tombent sous le contrôle du Parlement du Canada, seront soumises à votre considération.

L'expiration prochaine des actes constitutifs des principales institutions monétaires du pays nécessite une révision de notre système actuel de banques et des conditions auxquelles les chartes de ces corporations devront être renouvelées. Votre attention sera appelée sur cette importante question.

Certaines modifications aux actes relatifs aux territoires du Nord-Ouest, de nature à faciliter l'administration des affaires dans cette région, ainsi qu'un projet de loi destiné à accroître l'efficacité de la police à cheval du Nord-Ouest, seront soumis à vos délibérations.

Des mesures vous seront présentées au sujet des lettres de change et billets à ordre, pour améliorer les lois relatives aux brevets d'invention et de découverte, pour modifier l'Acte des falsifications et la loi concernant le Revenu de l'intérieur, et aussi pour modifier l'Acte concernant la Commission Géologique et d'Histoire naturelle du Canada, et pour pourvoir à une meilleure organisation de l'Imprimerie nationale.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes du dernier exercice financier vous seront soumis. Vous y verrez que l'estimation des revenus a été réalisée, et que, après avoir amplement pourvu aux différents services publics du pays, il restera encore un surplus assez important. Le budget du prochain exercice a été établi de manière à répondre à tous les besoins du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je livre ces importantes questions, ainsi que toutes autres qui pourront venir devant vous, à vos plus sérieuses délibérations; et je me repose en votre sagesse et votre prudence pour les décider, avec l'aide de la divine Providence, de la manière la plus propre à procurer le bonheur et la prospérité du Canada.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que le Discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération demain.

La motion est adoptée.

### COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose :

Que des comités permanents de cette Chambre pour la présente session, soient nommés pour les objets suivants: —1. Privilèges et élections.—2. Lois expirantes.—3. Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4. Bills privés.—5. Ordres permanents.—6. Impressions.—7. Comptes publics.—8. Banques et commerce.—9. Agriculture et colonisation;—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre et de faire rapport de temps à autres de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes et papiers.

La motion est adoptée.

### COMITÉ DES DÉBATS.

M. BOWELL: Avec le consentement de la Chambre, je demande qu'il me soit permis de proposer la nomination du comité permanent des Débats. Je propose que les honorables députés qui faisaient partie de ce comité l'année dernière, en fassent encore partie pendant la présente session, à l'exception de M. Colby, qui sera remplacé par M. White (Cardwell). Ainsi le comité se composera de :

MM. Béchard, Charlton, Davin, Desjardins, Ellis, Innes, Prior, Scriver, Somerville, Taylor, Tupper, Vanasse, Welton (Albert) et White (Cardwell).

La motion est adoptée.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la Chambre s'ajourne.

La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 3.45 p. m.

### CHAMBRE DES COMMUNES.

VENDREDI, 17 janvier 1890.

L'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

ADRESSE.

Mr. POPE: Par considération pour le comté que j'ai l'honneur de représenter, le très honorable premier ministre m'a demandé de proposer l'adresse en réponse au Discours du Trône. Il n'est pas hors d'à-propos, je crois, de m'excuser de mon peu d'aptitude à remplir la tâche que l'on m'impose dans cette occasion. Mon expérience comme cultivateur ne m'a acquis aucune des qualités de l'orateur public, surtout à la tribune de la Chambre des Communes. L'éloquence qui nous est habituelle dans la surveillance des animaux, sur la ferme, bien que parfois très forte et très énergique ne serait peut-être pas appropriée dans une circonstance comme celle-ci, et c'est pourquoi je compte sur la générosité et la gracieuseté de cette honorable chambre, et je demande que l'on m'accorde toute la sympathie à laquelle a droit un nouveau et jeune député.

Nous sommes très heureux de constater, dans le premier paragraphe, que, durant les vacances, il a plu à Son Excellence, suivant l'exemple de quelques-uns de ses illustres prédécesseurs, de visiter la partie ouest du Canada, jusqu'aux côtes de la Colombie Anglaise. Nous nous réjouissons tous du fait que partout Elle a été loyalement reçue par les Canadiens. Quoi que l'on dise du peuple canadien, quels que soient ses défauts, il est une chose que l'on ne saurait lui imputer: c'est le manque de loyauté envers notre noble reine. Ce sentiment de loyauté et de dévouement a été et est encore renforcé, par la haute personnalité et le noble caractère des illustres hommes d'Etat que Sa Majesté choisit de temps en temps pour la représenter à titre de gouverneur général du Canada. Ces visites royales ont des résultats pratiques. D'abord, elles fournissent aux populations de l'extrême ouest l'avantage de voir les hommes dont elles ont tant entendu parler; et il n'est que juste qu'elles puissent voir et connaître ceux en qui elles espè-